

de se rappeler qu'anciennement l'Écosse avait toujours été vassale, non de l'Angleterre, mais du Siège de Rome ; que Henri, son père, en demandant des secours à Alexandre, roi d'Écosse, contre les agressions de Simon de Monfort, avait attesté, par écrit public, que ces secours n'étaient point obligatoires de la part du prince écossais, mais le service d'un roi indépendant ; qu'Édouard lui-même, en appelant Alexandre d'Écosse à son couronnement, avait déclaré, par lettres-patentes, que la présence de ce dernier n'était point un hommage de vassal à seigneur, mais une démarche de pure et libre courtoisie ; de se rappeler que le serment de fidélité prêté par Alexandre n'avait pas lié ce roi relativement à l'Écosse, mais à deux terres qu'il possédait dans les limites des États anglais, ce qu'Édouard avait reconnu et approuvé par acte authentique ; qu'à la mort d'Alexandre, la tutelle de l'Écosse n'était point passée entre les mains d'Édouard, mais dans celles des grands de ce royaume, élus, à cet effet, par le vœu du peuple, à cause du bas âge de Marguerite, nièce du roi anglais et fille d'Alexandre ; que si, à la mort de cette jeune princesse, les chefs de la nation écossaise, considérant les discordes survenues relativement à la succession au trône, s'en étaient rapportés au jugement d'Édouard, en le créant arbitre, ils

ne l'avaient point par là créé leur maître ; qu'il devait, enfin, à la crainte répandue par lui dans l'esprit des Écossais et à la détresse de leurs affaires, beaucoup plus qu'à leur libre volonté, l'hommage lige obtenu par lui de Jean Baliol, élu roi, et du peuple, hommage sur lequel il fondait son droit de souveraineté sur ce royaume. Enfin, Boniface donnait comme une preuve irréfragable de l'indépendance de l'Écosse et de sa séparation de l'Angleterre, l'envoi que les papes avaient toujours fait à ces royaumes de deux légats distincts au lieu d'un seul. Deux choses prouvaient aussi que l'Écosse était violemment asservie : les traitements indignes dont on y accablait le clergé, surtout l'évêque de Glasgow, et d'autres ecclésiastiques ignominieusement emprisonnés, parce qu'ils faisaient obstacle à l'ambition d'Édouard ; en second lieu, cette tourbe d'agents, laissés dans ce malheureux royaume pour y dévorer la substance sacrée des églises. Édouard devait, avant tout, rompre les chaînes des clercs incarcérés, puis aller faire valoir, devant le Siège apostolique, les droits qu'il prétendait avoir sur l'Écosse.

A la vérité, durant l'espace de temps qui s'était écoulé entre la mort d'Alexandre et l'élection de Jean Baliol au trône d'Écosse, Édouard s'était fortement

enraciné dans ce pays, et parce que la nation se jeta entre ses mains pour mettre fin aux disputes de trois prétendants à la couronne, et parce que, selon lui, les droits de l'Angleterre sur ce royaume étaient fort anciens. Ayant fait fouiller les archives des abbayes, et interroger leurs chroniques, il en avait reçu des réponses très-favorables¹ à ses projets. On ne pouvait nier que les Écossais, dans la personne de Jean Baliol, ne lui eussent prêté serment de fidélité. Mais, soit que cet acte de soumission eût été tout personnel à Baliol, qui, élu roi, non par le peuple, mais par Édouard, devait conséquemment de la reconnaissance à ce dernier, soit que les Écossais se fussent effectivement engagés à contre cœur dans la crainte de guerres intestines, il est certain qu'ils furent déliés, par le pape Célestin, de ce serment par lequel Baliol avait enchaîné l'Écosse à l'Angleterre², et ne cessèrent pas de combattre pour leur affranchissement. Boniface chargea l'archevêque de Cantorbéry, sous peine de suspense en cas de désobéissance, de présenter la lettre à Édouard. Le prélat anglais devait en outre informer le Pape de l'impression que produirait sur le Roi la lecture de cet écrit

¹ Knygthon. de Event. Angliæ. lib. 3. Col. 2470. — Nic Trivet. chron. an. 1292. Achery. ap. T. 3. p. 243.

² Knygthon. ib. col. 2477.

et que ses actes ou ses paroles pourraient trahir¹. Mais, la missive pontificale n'arriva pas à temps à son adresse. L'archevêque ne put la remettre à Édouard qu'un an après, c'était trop tard; elle ne pouvait plus sauver l'Écosse, ni le généreux Wallace. L'armée de ce dernier fut mise en déroute et écrasée par Édouard dans un combat sanglant: déposant le titre de protecteur, le noble écossais se cacha dans les bois et y vécut errant, afin de n'être pas témoin des malheurs de son infortunée patrie². Ainsi, l'Écosse, à laquelle Philippe-le-Bel avait fait espérer l'indépendance, ne reçut de lui aucune espèce de secours. Il obtint seulement d'Édouard la liberté de Jean Baliol, qui fut remis, le 14 juillet 1299, aux mains de l'évêque de Vicence, légat du pape, lequel le conduisit en France. Ce malheureux roi se retira en Normandie, dans sa terre de Bail-leul, près d'Argentan, où il finit ses jours³.

Édouard était campé avec son armée à Caerlaverock, quand Winchelsey, archevêque de Cantorbéry, se présenta devant lui, le 26 août de l'année 1300. Les lettres pontificales furent lues, en latin et en français, devant le Roi et les barons. As-

¹ Reg. Vatic. lib. 5. Ep. 405. ap. Rayn. n. 99. 49.

² Lingard, Hist. d'Angl. Tom. 2. ch. 5.

³ Mat. West. 434.

surément elles ne lui furent pas agréables, mais la situation critique où il se trouvait lui conseilla de garder le silence pour gagner du temps : la paix n'était pas encore conclue, le légat papal tenait entre ses mains la Gascogne, et l'Écosse, quoique vaincue, frémissait sous le joug. Il répondit au prélat qu'il avait besoin de conseils, et qu'il les voulait prendre du parlement. En effet, il le convoqua à Lincoln, le 27 septembre. Toutes les Universités y envoyèrent des docteurs en droit, avec une foule de documents qu'on avait découverts, dans les archives monastiques, en faveur de l'opinion royale. Les membres de cette assemblée rédigèrent, au nom du peuple anglais, un écrit signé de 104 comtes et barons, dans lequel ils prouvèrent que jamais l'Écosse n'avait dépendu de Rome, quant au temporel ; qu'ils ne pouvaient abandonner à l'incertitude d'un jugement le droit très-certain de suzeraineté que l'Angleterre avait sur ce royaume ; qu'ils s'étaient obligés, par serment, à le défendre ; qu'ils étaient prêts à le soutenir, afin de ne pas faire défaut au droit de la couronne, aux libertés et aux lois transmises par leurs pères ¹.

Édouard écrivit aussi sa défense, qui en provoqua

¹ Chron. Nic. Trivet. ap. Achery. Spicil. Tom. 3. col. 224, et seq.

une autre de la part des Écossais ; la première était un tissu ridicule de raisons tirées des temps d'Élie et de Samuel ; la seconde remontait à ceux de Pharaon. Les deux parties passaient des fables à l'histoire, mais sans apporter de preuves ¹. Les Écossais restèrent soumis aux Anglais, l'unique refuge où leur indépendance eût pu s'abriter était fermé ; car, à cette époque, Boniface se trouvait absorbé par d'autres affaires et appliqué à défendre, non l'indépendance d'autrui, mais la sienne propre.

Nous avons vu entrer dans la ligue d'Édouard contre Philippe-le-Bel, Adolphe de Nassau, élu pour succéder à Rodolphe de Habsbourg, en qualité de roi des Romains. Il ne fit rien contre la France, mais il s'était déclaré l'ennemi de Philippe ; c'en était assez pour allumer, dans le cœur de ce dernier, la soif de la vengeance. Adolphe avait pour compétiteur dans l'élection Albert d'Autriche, fils aîné de Rodolphe, que les électeurs avaient repoussé, malgré son grand courage militaire, parce qu'il était souverainement altier et d'une excessive ambition. Trompé dans son espoir et dans son désir de régner, celui-ci cherchait les moyens de supplanter Adolphe. Philippe-le-Bel en fut informé et

¹ Lingard, hist. d'Angl. ib.

se mit à sa disposition pour l'aider à monter sur le trône. Il lui envoya de l'argent et lui promit sa protection auprès de Boniface. L'archevêque de Mayence, le duc de Saxe et celui de Brandebourg embrassèrent la cause d'Albert et lui offrirent leur amitié. Ces trois électeurs, réunis à Mayence, au mois de juin de l'année 1298, prononcèrent la déchéance d'Adolphe, motivée sur son entêtement, sa confiance aveugle en des conseillers jeunes et inexpérimentés, son dénuement d'intelligence et de ressources pécuniaires; puis, ils déférèrent la couronne royale à Albert, beaucoup plus digne, selon eux, de la porter. Ils notifièrent à ce dernier leurs volontés, le priant de vouloir bien obtenir du Pape la couronne de roi des Romains. Albert crut sans peine que c'était un don du ciel, et accédant, sur-le-champ, aux vœux et aux conseils des électeurs, il expédia le comte de Hagirloch, en qualité d'ambassadeur, à Boniface. L'envoyé ne put rien obtenir en faveur de son maître; ce qui ne l'empêcha pas de s'en retourner, fort joyeux extérieurement, avec des lettres du Pape supposées, qu'il répandit comme vraies, et d'après lesquelles Boniface était tout dévoué à Albert. Les députés d'Adolphe accoururent à Rome chercher une explication. Boniface leur apprit qu'il avait repoussé la demande de l'Autrichien, qu'il ne lui avait écrit

de lettres d'aucune sorte, et, en preuve de ces assertions, il les renvoya vers le Roi, avec invitation de lui dire qu'il le sacrerait empereur, aussitôt qu'il viendrait à Rome. Mais les électeurs que nous avons nommés, soit qu'ils regardassent les lettres apportées de Rome par Hagirloch comme vraies, soit qu'ils feignissent de les croire telles, se rendirent à la cathédrale de Mayence et proclamèrent Albert roi des Romains. Les Allemands se montrèrent froids et peu favorables à ce changement: les princes prirent parti pour le nouvel élu, le peuple resta fidèle à Adolphe. Les deux concurrents se firent une guerre acharnée. Un combat fut livré, le 2 juillet, à Gelnheim, près de Worms. Albert, qui ne visait à rien autre chose qu'à se défaire d'Adolphe, tourna tout le fort de la bataille contre ce malheureux, qui périt de la main même de son rival, malgré la valeur et le courage incroyable avec lesquels il se défendit¹. Une diète générale, tenue à Francfort, au mois d'août, confirma le titre de roi des Romains au vainqueur, qui fut couronné à Aix-la-Chapelle.

La mort d'Adolphe et l'élévation d'Albert sur un trône ensanglanté ne pouvaient être approuvées de Boniface, devant qui ce dernier n'avait à faire valoir

¹ Annales Colmarienses. ap. Urtisium, hist. Germ. Tom. p. 56. 57. 58. Albert Argentinens. en. eum. ib. p. 400.

ni sainteté de droit, ni puissance de fait. Le pontife se prononça sur le premier point, quand le comte de Hagirloch le pria de ratifier le choix des électeurs ; il se prononça sur le second, en refusant de sanctionner la violente usurpation du prince de Habsbourg¹. Les pontifes romains considéraient, en effet, comme leur droit de donner ou de refuser leur suffrage au roi élu des Romains, de le sacrer et de déclarer son aptitude à l'empire². Ce n'était point un empiètement de leur part. Les électeurs eux-mêmes avaient reconnu ce droit en ne trouvant d'autre moyen légal de substituer Albert à Adolphe que d'obtenir des lettres papales en faveur du premier. C'est pour cela que Boniface avait repoussé les ambassadeurs d'Albert, venus pour lui demander la confirmation de l'élection de ce prince qu'il déclara entièrement nulle³.

Cependant, Albert employa le courage que les électeurs avaient tant redouté, à s'affermir sur le trône, à abaisser les nobles et à dépouiller les villes de leurs franchises ; et afin que Philippe de France ne vînt point le troubler, il fit avec lui un traité de paix ; il

¹ Ptol. Luc. hist. Eccl. lib. 24. cap. 37.

² Ep. ad Magunt. et Trevir. Archi. ap. Rayn. ad annum 1304. n. 2.

³ Ptol. Luc. ib.

affecta même publiquement, pour endormir Boniface, le désir d'aller combattre les Turcs¹. Les affaires des chrétiens allaient, en effet, très-mal dans le Levant, et si Albert eût été légitimement roi et qu'il eût eu sincèrement l'intention d'entreprendre cette guerre, Boniface aurait été enchanté de ses dispositions. Au moment même où Albert, vainqueur de son rival, gravissait les degrés du trône, le pontife avait reçu des messagers et des lettres de Scombal, roi d'Arménie, et du patriarche de cette nation, qui imploraient assistance contre les Turcs. Boniface leur répondit par des paroles d'encouragement², les exhortant à supporter encore un peu de temps les angoisses où les infidèles les tenaient plongés. La paix rétablie par lui entre Philippe et Édouard, le retour de Jacques d'Aragon à de meilleurs sentiments envers le Saint-Siège, la rentrée probable de la Sicile sous sa domination lui faisaient espérer, disait-il, de voir l'Occident en armes pour la sainte entreprise d'une croisade. Mais le temps des croisades était passé, et nous ne doutons pas que Boniface ne s'en fût parfaitement aperçu. Comme pape, il devait cependant prêter l'oreille aux fidèles qui se recommandaient à lui pour obtenir du se-

¹ Rayn. n. 16.

² Lib. 4. Ep. 64. Rayn. 16. ib. Ep. 271.

cours contre les infidèles. D'ailleurs, la pensée de combattre l'islamisme, qui portait dans son sein les fureurs et les ténèbres d'une barbarie nouvelle, ne pouvait quitter entièrement l'esprit d'un génie tel que Boniface, si haut placé et si bien à portée de suivre le cours des destinées de l'humanité. Beaucoup d'hommes ont pensé que cette recommandation continuelle de l'œuvre de la Terre Sainte aux princes, avait été, de la part des papes, un ingénieux moyen d'ouvrir au-dehors un débouché, un écoulement aux passions des princes et des peuples, et de les occuper en pays lointains, afin que la puissance pontificale, seule et sans obstacle, pût jeter dans leurs États de profondes racines. Que dans certaines crises, certains embarras, ceux, par exemple, que leur suscita la maison de Souabe, les papes jetassent le cri de terre sainte pour faire diversion et respirer, cela est possible, nous ne le contestons pas; mais, que la pensée de briser le croissant impur de l'Islam et de recouvrer le Saint-Sépulcre, ce monument le plus sacré de la terre des mystères divins, n'ait pas été le motif dominant, ou même qu'elle leur ait été propre, nous ne le croirons jamais. La religion, dans les hommes, veut et cherche aussi les formes humaines, par lesquelles le culte intérieur se développe le plus volontiers et se ré-

chauffe. Au moyen-âge, époque de piété pure et candide, de caractère généreux et fort, la Terre-Sainte, le Saint-Sépulcre étaient précisément la forme extérieure qui exprimait le mieux le culte intérieur, premièrement parce qu'ils touchaient, pour ainsi parler, plus immédiatement à Jésus-Christ, objet du culte; secondement parce qu'étant à conquérir, ils exigeaient l'emploi de la vertu guerrière dont ces courageuses générations étaient remplies. Or, le pontificat n'ayant jamais été étranger à cette tendance, qu'il dirigeait, au contraire, et entretenait, ne pouvait se relâcher de son devoir et de son office que lorsque la foi et le caractère des peuples modifiés par le temps, auraient trouvé et goûté un autre moyen d'expression. De ces conditions religieuses des peuples, naquirent les Ordres militaires, qui devaient unir aux austérités du cloître la valeur guerrière, — difficile union, — et qui, dans le principe, favorisèrent admirablement le pieux mouvement des Occidentaux dans le Levant. Mais, semblables aux instruments de guerre que la rouille envahit et ronge pendant une longue paix, ils allèrent se corrompant et se dissolvant de jour en jour, quand, plus tard, l'amour des guerres sacrées eut cessé. Au temps de Boniface, la pensée de la Terre-Sainte n'était pas encore éteinte; aussi, les Chevaliers Hospitaliers ou